



CONSEIL COMMUNAL
1176 SAINT-LIVRES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL COMMUNAL DE ST-LIVRES

Séance du 6 juin 2024

Présidence : M. Cédric FRUTIG

Le Conseil Communal de Saint-Livres

- Vu le préavis municipal N° 04/2024
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide à

L'UNANIMITÉ MOINS UNE ABSTENTION

- d'adopter les comptes 2023 tels que présentés
- d'en donner décharge à la Municipalité, à la Commission de gestion, ainsi qu'au Boursier.

Le Président

Cédric FRUTIG



La Secrétaire

Sabine HÉDIGUER

St-Livres, le 6 juin 2024